

Article du Républicain Lorrain
du 30 Mars 2011 :

le 12 mai

**Rachat des prestations
aux mineurs : réunion à
L'Hôpital**

L'association de défense des droits des mineurs fera le point le 12 mai, à 16 h, à la salle Detemple à L'Hôpital, sur les différents contentieux qui l'opposent à l'ANGDM (agence nationale pour la garantie des droits des mineurs). Des résultats seront annoncés et commentés, concernant notamment le rachat des prestations logement et combustible.

Pour Gaston Loeffler, président, on peut ainsi « *considérer que le litige concernant la retenue des prestations sociales (CSQ et CRDS) est arrivé à son terme. Après que les retenues ont été sanctionnées par le Conseil de prud'homme de Forbach et le tribunal d'instance de Lens, la Cour d'appel de Douai a confirmé par son arrêt du 14 février, l'illégalité de la prétention de l'INQDM* ». Toujours selon M. Loeffler, « *cette décision n'est pas susceptible d'un pourvoi en cassation* ». A L'Hôpital, il précisera, lors de la réunion, les actions à exercer « *pour ne plus être soumis à un "remboursement" des prélèvements sociaux* ».

D'autres actions concernant la préservation du statut des mineurs seront abordées lors de cette réunion du 12 mai.